



## Juge TI ne suit pas la réquisition du procureur

-----  
Par Denis19

Je suis passé en audience au TI pour non respect de distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

Infraction relevée à la volée sans interpellation et aux heures de pointes sur le A3!!!

J'ai indiqué que je n'étais pas le conducteur, que j'avais prêté ma moto et qu'il était impossible de relever une telle infraction à cet endroit, bouchons tous les jours.

La proc a demandé la relaxe.

La juge n'a pas suivi et m'a condamné à 375? d'amende mais sans retrait de points.

Est ce normal que la juge soit plus sévère que la proc?